

(1)

(N° 231.)

Chambre des Représentants.

SEANCE DU 17 JUIN 1887.

GRANDE NATURALISATION.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE BURLET.

Demande du sieur David-Théophile MOLL.

MESSIEURS,

Le sieur Moll, industriel, à Gosselies, sollicite la grande naturalisation.

Le pétitionnaire, né à Elberfeld (Prusse), le 23 septembre 1825, habite Gosselies depuis juillet 1844.

Il a épousé, le 17 avril 1860, une femme belge, et un enfant est né de cette union.

En 1860, il a obtenu la naturalisation ordinaire.

La conduite, la moralité et l'honorabilité du pétitionnaire sont irréprochables.

Il a satisfait en Belgique aux lois sur la milice, et s'engage à acquitter, le cas échéant, le droit d'enregistrement.

La commission estime qu'il y a lieu de prendre cette demande en considération.

Le Rapporteur,

J. DE BURLET.

Le Président,

A. GUYOT.
